COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 23 MAI

2017

1) INTERVENTION de Monsieur Roland BALBIS, Maire de Villecroze :

Il nous présente la situation de sa commune, dont la distribution de l'eau était auparavant confiée à la SEERC-SUEZ, et qui a été reprise en régie municipale, depuis février 2016. Le contrat a été dénoncé un an avant son échéance, suite à un litige concernant l'assainissement.

Villecroze bénéficie d'un approvisionnement en eau suffisant et constant (source, forage, bassin...), et n'a donc pas besoin d'en acheter. Cette eau doit cependant être traitée (c'est une obligation), avec du chlore gazeux et acheminée dans toute la commune.

Le service de l'eau a été confié à un employé, plombier de formation, capable de comprendre et de remédier aux difficultés techniques. De plus, cet agent s'est formé pour utiliser les outils informatiques indispensables à une surveillance, 24 h sur 24. Il a fallu équiper la commune de boitiers de télégestion sur les réservoirs qui, couplés à un logiciel spécifique et à un ordinateur, transmettent toutes les données (niveau des réservoirs, taux de chlore et débit), en temps réel. Cela permet ainsi le contrôle à distance du réseau, en assurant une gestion fine et une réactivité optimale, en cas d'urgence.

La commune a ainsi pu bénéficier de subventions accordées par l'Agence Régionale de l'Eau, pour améliorer l'efficacité et la qualité du service. Depuis janvier 2017, la possibilité de faire mensualiser sa facture est effective.

2) <u>RAPPORT MORAL et D'ACTIVITES</u>: qui détaille les actions entreprises pendant l'année écoulée, par notre association (cf : Rapport Moral et d'Activités)

Rapport moral et d'activités voté à l'unanimité.

3) **RAPPORT FINANCIER**:

Notre trésorier, Jean-Luc BORIES, nous a transmis sa démission, car il déménage pour retourner dans sa région d'origine. Il nous laisse des comptes à jour, au 3 mai 2017, à savoir :

Avoir à l'AG 2016 : 1012,20€ (soit 310,29€ en liquide et 701,91€ placés au Crédit Agricole)

Avoir au 3 mai 2017 : 1070,09€ (soit 406,24€ en liquide et 663,85€ placés au Crédit Agricole)

La balance recettes/dépenses est à peu près équilibrée : recettes : 443€, dépenses : 385,11€

Bilan : + 57,89€

Les recettes proviennent uniquement des cotisations et adhésions, car <u>la Mairie n'a pas</u> répondu à notre demande de subvention.

Rapport financier voté à l'unanimité.

4) <u>DEBAT sur la LOI NOTRe</u>: Cette loi de décentralisation, mais aussi de reconcentration, prévoit le transfert de la compétence de l'eau des communes vers les intercommunalités, facultativement en 2018, mais obligatoirement en 2020.

Nous avons interrogé l'actuel président de la CAD (Communauté d'Agglomération Dracénoise), qui nous a répondu avoir lancé un audit, afin de faire l'état des lieux complet de la situation des 23 communes. A l'issu de cette enquête, il déterminera s'il vaut mieux généraliser le principe de la Régie Publique ou déléguer à des entreprises privées, la gestion de notre eau.

Pour nous, il est essentiel qu'il préserve l'intérêt des usagers, qui refusent les tarifs exorbitants des multinationales.

Les participants à cette assemblée générale ont été intéressés par toutes ces informations et ont donné un avis favorable à l'action de l'ADUES, dans ce domaine.

5) <u>PROPOSITION adressée aux CANDIDATS aux ELECTIONS LEGISLATIVES de notre circonscription</u>.

Nous avons préparé une lettre à tous les candidats à la députation, pour connaître leur position vis-à-vis de cette loi et du transfert de cette compétence à la CAD.

Sachant que de nombreux élus sont opposés à cette mesure, qui privera les communes (et leurs habitants) d'un contrôle sur la distribution et l'assainissement, et les lèsera dans leurs choix, en matière d'urbanisme (PLU).

Accord de l'assemblée générale pour cette démarche.

6) **DISTRIBUTION d'un TRACT d'INFORMATION** (cf tract)

7) PROJETS de l'ASSOCIATION

Poursuite de nos recherches sur les contrats, rapports et budgets:

- de la Mairie de Salernes qui, malgré les réserves qu'elle a amassées, n'engage pas de travaux de réfection du réseau, entrainant par la même des fuites excessives. Les élus de Salernes sont-ils suffisamment formés pour comprendre le dossier de l'eau ? Pensent-ils, à tord, que transférer la compétence de l'eau à la CAD va les dédouaner des réparations à engager ?
- de la SEERC-SUEZ, qui ne respecte pas ses obligations, brouille les chiffres, et nous facture 25% de fuites
- mais surtout du Syndicat Intercommunal du Haut Var, qui nous vend l'eau très cher, qu'elle provienne de **NOTRE** source de St Barthélémy ou d'un complément en provenance du Verdon.

Projets soutenus par les applaudissements des participants à cette Assemblée Générale.

8) **QUESTIONS DIVERSES**

9) <u>ELECTION des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION</u>:

- 3 membres sortants sont réélus : Jean-Claude SCHAECHTER, Elise SICARD, Alain BERSON
- 2 nouveaux membres sont élus : José REGO (déjà coopté en cours d'année) et Dany LEGALE
- autres membres actifs du CA : Jean-Bernard ALMELA, Marie-Pierre DELAVAUD, Danièle OLIVIER-GUINARD, Sylvain VENOT.

Pour l'Association ADUES, La Présidente, Marie-Pierre DELAVAUD